



## Termes de Référence Evaluation à mi-parcours

Programme de Promotion d'une Agriculture Durable et d'une  
Citoyenneté Engagée au XXIème siècle - II

Volet Benin

## **I. Le contexte de l'évaluation**

### **1. Les organisations**

Le programme PADCE XXI-II de DBA est mis en œuvre au Bénin en partenariat avec l'ONG ALDIPE (Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement). Le partenariat entre DBA et ALDIPE remonte à 2006 dans le cadre d'activités d'éducation au développement menées par l'ONG belge au Bénin. La prise de connaissance progressive notamment via le partage de visions ainsi que la confiance entre les deux ONG ont amené en 2007 à inaugurer un volet Sud centré sur la sécurité alimentaire dans le département du Zou.

ALDIPE est plus particulièrement chargé de l'exécution opérationnelle du programme. L'ONG est reconnue comme un acteur essentiel dans le domaine du développement dans les départements du Zou et des collines et entretient par ailleurs d'excellentes relations avec les autorités communales et départementales qui lui permettent de travailler en synergie avec les institutions étatiques. DBA apporte son conseil, son appui et son expertise à ALDIPE et s'assure de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du programme. Les activités sont mises en œuvre suivant le planning opérationnel défini d'un commun accord lors de l'identification du programme.

Défi Belgique Afrique est une asbl belge, créée en 1987, reconnue comme ONG et comme OJ, dont la mission consiste à :

1. Participer à l'émergence et la consolidation d'une conscience citoyenne auprès de la jeunesse et renforcer son engagement individuel et collectif en faveur d'un monde équitable, solidaire et durable, mais aussi contribuer, avec d'autres, à en faire une priorité des acteurs de l'éducation.
2. Soutenir les familles dont la principale activité est l'agriculture (exploitations familiales) afin qu'elles améliorent leurs conditions de vie, et assurer la transition vers des systèmes alimentaires durables ayant un impact économique, social et environnemental positif sur le long terme pour les agriculteur-rice-s et pour les consommateur-rice-s.

ALDIPE est une ONG de développement créée en juin 1989 à l'occasion de la paralysie totale de toutes les institutions d'Etat suite à la crise socio-économique et politiques des années 1988-1990. L'ONG a comme mission de participer au développement socio-économique et culturel de l'Afrique en général et du Bénin en particulier par l'appui aux zones déshéritées et aux populations défavorisées à travers des approches de responsabilisation et d'autopromotion. Elle est basée à Bohicon et travaille dans les départements du Zou-collines, du Mono-Couffo, de l'Ouémé-Plateau et de l'Atlantique.

Pour maintenir une activité agricole rentable en milieu rural en combinant les objectifs indissociables de sécurité et de souveraineté alimentaire, l'ONG ALDIPE œuvre pour une agriculture plus juste sur le plan social avec des modes de production durables et respectueux des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau. Elle met en œuvre des projets de développement agricoles axés sur l'appui aux agricultures familiales.

### **2. Description du projet/programme**

Au travers son intervention, Défi Belgique Afrique (DBA), en partenariat avec l'ONG ALDIPE, vise à promouvoir l'agroécologie au Bénin auprès des communautés du Zou, en particulier les femmes et les jeunes afin de les rendre plus résilient-e-s face aux effets du changement climatique. Les dimensions environnementale, socio-économique et politique de l'agroécologie y seront traitées à travers les filières agricoles locales (riz, maïs, soja, maraichage) et les modes de consommation (locale et durable). Au niveau environnemental, le programme déploiera auprès des ménages ruraux et des jeunes une

stratégie de promotion et de diffusion de pratiques agroécologiques adaptées aux effets du changement climatique. Au niveau social, le programme mobilisera des relais communautaires (nutrition, hygiène, alphabétisation, agriculture, pistes rurales et eau potable) pour qu'ils et elles puissent s'organiser sur leur territoire et bénéficier d'une alimentation saine et variée dans un environnement émancipateur. Du point de vue économique, le projet accompagnera les coopératives et associations mixtes, de femmes et/ou de jeunes, confiant-e-s en leur pouvoir de changement, pour transformer et mettre sur le marché les produits locaux tout en faisant leur promotion et ainsi valoriser leur territoire. Pour toucher la dimension politique, les capacités du partenaire seront renforcées en particulier en plaidoyer afin de faire remonter leurs expériences auprès des plateformes Nord et Sud et des services déconcentrés et décentralisés que le partenaire associera dans toutes ses démarches

## **II. Les enjeux de l'évaluation**

### **1. Objectifs et objet de l'évaluation**

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier les changements induits dans trois domaines que nous souhaitons consolider dans ce présent programme et élargir et approfondir à l'avenir. Il s'agit de :

- Le dispositif d'expérimentation auprès des relais et de la ferme école pour répondre aux besoins d'adaptation des effets du changement climatique des producteur-rice-s
- La contribution des coopératives/faitières et des animateur-rice-s/structures communautaire-s à une alimentation équilibrée et accessible sur le territoire
- Les cellules ECMS comme instrument de conscientisation et d'engagement dans le développement local

Pour ce faire, l'évaluateur-rice se penchera sur les effets obtenus dans le cadre du présent projet et dégagera des leçons de leur mise en œuvre dans le but de formuler des recommandations concrètes. Les résultats nous permettront de mieux nous projeter dans l'avenir en réorientant ou en développant nos actions.

On souhaite également que l'évaluateur-rice examine certaines des innovations mises en place pour analyser leur pertinence : séjour d'immersion jeunes ruraux-jeunes urbains, les AVEC comme éléments de la stratégie de pérennisation du programme, ...

### **2. Public cible de l'évaluation**

Pour les activités de production agricole ainsi que de leurs circuits de transformation et de commercialisation, le public cible est celui des agriculteur-rice-s dans trois communes qui sont membres des coopératives de production et/ou des faitières. On touche directement environ 458 ménages des communes de Zogbodomè et d'Agbangnizoun.

Il existe 22 coopératives de production sur les communes d'Agbangnizoun et de Zogbodomè, 7 faitières de transformation et de commercialisation sur 4 communes (Agbangnizoun, Zogbodomè, Zagnanado et Za-kpota) que les différents programmes financés par la DGD ont mis en place. Chaque faitière a comme membre des relais de production agricole qui sont liés à 10-15 producteur-rices associé-es à qui ils donnent des conseils sur des nouvelles pratiques agroécologiques.

Concernant les animateur-rice-s communautaires il s'agit des animateur-rice-s communautaires en nutrition (ACN), des membres des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), des comités d'hygiène et d'assainissement (CHA) et des facilitateur-rices d'alphabétisation. Ces acteur-rice-s réalisent leurs activités auprès d'environ 600 ménages des villages de Allahé, Zagnanado, Zogbodoméy et Agbangnizoun.

Finalement dans le domaine de l'ECMS, ce sont chaque année plusieurs écoles qui demandent de mettre en place des cellules ECMS dans leurs établissements. En 2024 elles étaient au nombre de 10 et le nombre de cellules mises en place était de 10

Domaine	Abomey	Zakpota	Zagnanado	Zogbodomey (Avlamé et Akiza)	Agbangnizoun
Relai (riz, soja, maïs, manioc)		0	0	76	16
Faitière	0	1	1	4	1
Animateur·rice·s communautaires					
- Nutrition				28	20
- HA				11	15
- Alpha				7	1
AVECs		13	9	17	10
Cellules ECMS	10	/	/	/	/

### 1. Champs de l'évaluation (zone géographique, outcome concernés, partie-prenantes)

Le programme est mis en œuvre dans 5 des 9 communes du département du Zou : Zakpota, Abomey et Zagnanado, Zogbodomey et Agbangnizoun. Les 3 premières communes constituaient déjà la zone d'intervention du précédent programme, l'arrondissement d'Akiza de Zogbodomey et de Zougoudo à Agbangnizoun viennent élargir la zone d'intervention depuis 2022.

Nous souhaitons approfondir les trois domaines cités plus haut afin d'augmenter notre impact sur des systèmes alimentaires durables. Le dispositif d'expérimentation mis en place avec les relais vise à diffuser des pratiques agroécologiques résilientes aux effets du changement climatique. Est-ce que ce dispositif englobe les éléments clés : relai de production avec producteur·rice associé·e, champ école, fertilisation, biopesticides, conditions météo etc ? Est-ce qu'il permet une bonne diffusion des pratiques au sein des producteur·rices ? Est-il suffisamment dynamique pour que les relais rentrent dans un processus de recherche-action ? Est-ce que le dispositif sur la ferme école permet de combiner, tester et valider de façon pertinente les différentes expérimentations ? Quel rôle la plateforme peut-elle jouer ?

Les coopératives permettent de structurer des groupements, d'amener les membres à négocier ensemble en face de potentiels vendeurs, de s'organiser pour le stockage ou pour l'utilisation d'autres moyens de production et de transformation. Quelle est leur contribution dans la mise à disposition sur le marché local d'aliments de qualité ? Dans quelle mesure ces coopératives assurent-elles une sécurité alimentaire sur leur territoire ?

Les ANC, AVEC, CSA et facilitateur·rices en alphabétisation visent tous à une amélioration de la qualité de l'alimentation. Dans quelles mesures ces animateur·rice·s arrivent à modifier les comportements et à avoir un impact sur la santé ?

L'éducation à la citoyenneté mondiale vise des jeunes filles et garçons de différentes écoles urbaines qui ont l'opportunité de rejoindre une cellule au niveau de leurs écoles. L'objectif est qu'ils puissent développer un engagement individuel et collectif en faveur d'un monde équitable, solidaire et durable. Dans quelle mesure les cellules les conscientisent sur les grands enjeux mondiaux dont les systèmes alimentaires durables ? Quelle place ces cellules prennent-elles au niveau de l'école ? Qu'en pensent les directions d'école ?

### III. Contenu, méthodologie et profil

#### 1. Questions évaluatives

Les questions évaluatives s'articuleront autour des critères suivants : la cohérence, l'efficacité et enfin l'impact même si à ce stade on travaillera essentiellement sur les effets.

#### 1. La pertinence

- Quelle est la pertinence des domaines identifiés dans l'amélioration des systèmes alimentaires durables ?
- Les modalités d'accompagnement du public cible sont-elles appropriées/adaptées ? Quels sont les alliés à mobiliser ?
- Est-ce que l'intervention permet de toucher les femmes et les jeunes ?

#### 2. L'efficacité

- Quel est le niveau d'avancement des activités dans les trois domaines ?
- Dans quelle mesure les résultats visés sont-ils obtenus ou en passe de le devenir ?
- Quels sont les freins identifiés ? Y a-t-il des réorientations nécessaires ?

#### 3. Impact

- Quelles sont les effets et/ou changements de comportement observés auprès du public cible ?
- Comment ces changements ont-ils amélioré les conditions de vie du public cible et/ou motivé leur engagement pour un monde équitable, solidaire et durable ?
- Dans quelle mesure faut-il réorienter la stratégie pour accroître l'impact et les effets ?

#### 2. Les caractéristiques méthodologiques de l'évaluation :

- Réalisée en référence à la logique d'intervention du programme.
- Participative : les parties prenantes (ALDIPE, DBA, organisations partenaires, publics) seront sollicitées/impliquées/consultées lors des différentes étapes du processus d'évaluation.
- Triangulation des informations recueillies
- Prospective : l'évaluation inclura des propositions d'amélioration, à formuler en collaboration avec les parties prenantes.

Les documents disponibles :

Projet soumis à la DGD (2022-2026)

Rapport annuel 2022 et 2023

Rapport de suivi (2022 et 2023)

La réponse managériale rédigée à la suite de l'évaluation du programme précédent  
Score de performances et leçons apprises (rapports soumis à la DGD annuellement)

### 3. Le profil de l'évaluateur-riche :

- Disposer d'une expertise et de bonnes connaissances des enjeux liés au développement rural durable et en particulier en agroécologie ;
- Avoir une expérience de plusieurs années dans l'évaluation de programmes/projets ;
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention (Afrique de l'Ouest : Bénin) ;
- Avoir une expérience en Education à la Citoyenneté Mondiale est un plus ;
- Parfaite maîtrise du Français (en particulier bonnes capacités de rédaction).

## IV. Timing, pilotage et livrables attendus

Plan indicatif du processus

Description	Echéance
Recrutement de l'évaluateur-riche	Novembre 2024
Préparation de l'évaluation (3 jours) - S'accorder sur les termes de la collaboration, signer la convention - Organiser une réunion de démarrage (définir la méthode de collecte des données, les guides d'entretien, personnes à rencontrer, etc.) - Analyse documentaire (DBA et autres) - Rencontre des responsables de projets de DBA - Elaboration d'un rapport de démarrage	Décembre 2024
Travail de terrain (6 jours) - Rencontres au Bénin des publics et des partenaires - Focus group - Elaboration de conclusions provisoires et première réunion de restitution auprès de l'équipe au Bénin	Janvier 2025
Elaboration du rapport d'évaluation (4 jours) - Elaboration du rapport provisoire et final - Organiser une réunion de restitution finale en Belgique - Rédaction de la management letter par DBA	Mars 2025

La durée de l'évaluation est estimée à environ 13 jours de travail, avec des variations possibles dans la répartition proposée ci-dessus.

Le responsable de l'évaluation au sein de DBA sera le principal interlocuteur de l'évaluateur-riche tout au long de la période. Son rôle sera notamment de : s'accorder sur les derniers détails méthodologiques et financiers soumis lors de la réunion de démarrage, mettre en contact avec les bénéficiaires directs / indirects, répondre à toutes autres questions spécifiques de l'évaluateur-riche, mettre à disposition les documents nécessaires, compiler les retours des équipes sur le rapport provisoire, ou tout autre action s'avérant nécessaire pour le bon déroulement de l'évaluation.

## **Candidatures**

Les candidat·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à adresser leur candidature pour le 1<sup>er</sup> novembre 2024 au plus tard à Patricia Toelen ([patricia@ongdba.org](mailto:patricia@ongdba.org)), responsable de l'évaluation, composée des documents suivants :

- Une note de compréhension des TDR (max 5 pages)
- Une note méthodologique détaillée d'intervention (max 10 pages)
- Un planning détaillé de la mission
- Un CV du consultant
- Un tableau détaillé des coûts liés à l'évaluation en euros ttc.

Toute information additionnelle peut être obtenue auprès de Patricia Toelen, à l'adresse sus-mentionnée